Fiche de données de sécurité (FDS) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'émission : 10-juil.-2017 **Date de révision :** 20-nov.-2023 **Version** 2

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Produit n° 11973

Nom du produit CDK12 Antibody

Contient

Nom chimique	Numéro d'index	N° CAS
Glycérine (30-60)	Not Listed	56-81-5

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Utilisation en recherche uniquement. Ne pas utiliser en diagnostic.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur (Applicable uniquement dans l'UE)
Cell Signaling Technology Europe B.V.
Dellaertweg 9b
2316 WZ Leiden
The Netherlands
TEL: +31 (0)71 7200 200
FAX: +31 (0)71 891 0019

Fabricant
Cell Signaling Technology, Inc.
3 Trask Lane
Danvers, MA 01923
United States
TEL: +1 978 867 2300
FAX: +1 978 867 2400

Website www.cellsignal.com
Adresse e-mail info@cellsignal.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC 24 hours a day, 7 days a week, 365 days a year
+1 703 527 3887 (INTERNATIONAL) +1 800 424 9300 (NORTH AMERICA)

Europe 112

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n ° 1272/2008

Cette substance est classée comme non dangereuse conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement
Aucun(e).

Mentions de danger
Aucun(e).

Declaración (s) de Precaución
Aucun(e).

2.3. Autres dangers

Peut produire une réaction allergique.

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

Nature chimique Mélange

Nom chimique	N° CAS	% massique	N° CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
Glycérine	56-81-5	30-60	200-289-5	-	aucune donnée disponible

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Adapter le traitement de premiers secours à la nature de la blessure. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.
Inhalation Amener la victime à l'air libre.
Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon.
Contact oculaire Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.
Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
Moyens d'extinction déconseillés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser un équipement de protection individuelle.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Équipement de protection individuel, voir section 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation comme réactif de laboratoire.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Glycérine		STEL 30 mg/m³ TWA 10 mg/m³	TWA 10 mg/m³	TWA 10 mg/m³	Ceiling / Peak: 400 mg/m³ TWA: 200 mg/m³
Nom chimique	**Italie**	**Portugal**	**Pays-Bas**	**Finlande**	**Danemark**
Glycérine		TWA 10 mg/m³		TWA 20 mg/m³	
Nom chimique	**Autriche**	**Suisse**	**Pologne**	**Norvège**	**Irlande**
Glycérine		SS-C**	TWA 10 mg/m³		TWA 10 mg/m³

		TWA 50 mg/m³ STEL 100 mg/m³			STEL 30 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés
Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection de la peau	Porter des gants de protection et des vêtements de protection
Protection des mains	Gants imperméables.
Autres	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Aucune information disponible.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide - Transparent
Couleur	Incolore
Odeur	Aucune information disponible

Propriété	**Valeurs**	**Remarques • Méthode**
pH	7.5	@ 20 °C
Point de fusion /congélation	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Point d'éclair	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Inflammabilité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Aucune information disponible /	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Masse volumique et/ou densité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Solubilité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Viscosité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible
Teneur en COV	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.
Réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Ce produit est à usage expérimental uniquement. Le produit n'a pas été complètement analysé et certains risques peuvent ne pas être connus. Soyez prudents en manipulant ce produit.

Nom chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Glycérine	= 12600 mg/kg (Rat)	> 10 g/kg (Rabbit)	> 570 mg/m^3 (Rat) 1 h

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.
Contact oculaire Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau Éviter le contact avec la peau.
Ingestion L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes Aucune information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucune information disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune information disponible.
Sensibilisation Aucune information disponible.
Effets mutagènes Aucune information disponible.
Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.
STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.
Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Glycérine	-	LC50 51 - 57 mL/L (Oncorhynchus mykiss) 96 h	EC50 500 mg/L (Daphnia magna) 24 h

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Nom chimique	Coefficient de partage octanol/eau
Glycérine	-1.76

Facteur de bioconcentration (BCF) Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales.
Emballages contaminés Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.
Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

IMDG/IMO

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Non réglementé

ADR/RID

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)

IATA

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Liste des substances de très haute préoccupation pour l'information d'autorisation

Ce produit ne contient pas de substances très préoccupantes.

SEVESO -Information Directive

Ce produit ne contient pas de substances identifiées dans la directive SEVESO.

Inventaires Internationaux

TSCA	-
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	-
ENCS	-
IECSC	Est conforme

KECL	-
PICCS	-
AICS (Australie)	Est conforme

International inventories legend

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour cette substance

SECTION 16 : Autres informations

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

Cette substance / mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008

Procédure de classification	Jugement expert et détermination de la force probante des données.
Date d'émission :	10-juil.-2017
Date de révision :	20-nov.-2023

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.